



Formation de conseiller-ère en biodiversité

Formation de dix jours sur le conseil en biodiversité ciblé et compétent pour l'ensemble de l'exploitation

Des études montrent que les prestations en matière de biodiversité dans les exploitations agricoles peuvent être améliorées de manière significative grâce à un conseil global. Pour mener à bien des conseils ciblés et globaux en matière de biodiversité, les conseillers-ères doivent disposer de solides connaissances agronomiques et écologiques, mais aussi de compétences sociales et méthodologiques. Dans le cadre de cette formation de 10 jours, nous transmettons aux participant-e-s les outils nécessaires à cet effet. La formation comprend également un travail personnel et est certifiée par une attestation.

- Date :** Jeudi 06 mars 2025, mardi 18 mars 2025, jeudi 8 mai 2025, jeudi 22 mai 2025 et jeudi 5 juin 2025
5 jours de pratique supplémentaires à convenir individuellement
- Lieu :** Jeudi **06 mars 2025** : Institut agricole de l'Etat de Fribourg, Grangeneuve, Salle R05
Mardi **18 mars 2025** : Grande Salle, Rte du Battoir 4, 1413 Orzens
Jeudi **8 mai 2025** : Auberge de La Sauge, La Sauge 2, 1588 Cudrefin
Jeudi **22 mai 2025** : Jonathan Barillier, 1122 Romanel-sur-Morges et 1304 Allens
Jeudi **05 juin 2025** : Agridea, Jordils 1, 1001 Lausanne
- Responsables :** Johanna Schoop, AGRIDEA (johanna.schoop@agridea.ch)
Véronique Chevillat, FiBL (veronique.chevillat@fibl.org)
- N° du cours :** 25.303

Objectifs :

Les participant-e-s :

- connaissent les conditions-cadres de la politique agricole et environnementale pour la promotion de la biodiversité ;
- reconnaissent le potentiel des milieux et peuvent en déduire des objectifs de biodiversité ;
- savent comment aménager, entretenir et valoriser différents milieux en fonction des objectifs ;
- connaissent les défis de l'agriculture à l'interface entre la production et la promotion de la biodiversité ;
- peuvent réaliser de manière autonome un conseil en biodiversité global sur l'exploitation ;
- terminent le cours avec une attestation.

Public :

Personnes ayant une formation en agronomie, en biologie ou en sciences naturelles, qui souhaitent acquérir les compétences nécessaires pour fournir des conseils ciblés et compétents en matière de biodiversité dans les exploitations agricoles.

Méthodologie :

Exposés, travaux de groupe, exercices pratiques, étude personnelle, jeux de rôle, conseils autonomes.

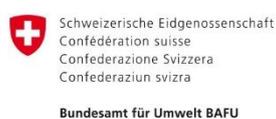
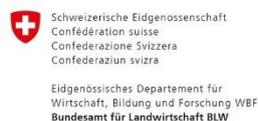
Remarque :**Connaissances de base**

Les connaissances de base suivantes sont requises ou sont acquises dans le cadre d'études autonomes. Les documents pour l'étude autonome seront distribués au préalable. Ces points ne sont pas traités en détail dans le cours :

- Connaissances de base des principaux milieux en relation avec l'agriculture.
- Connaissances botaniques, au moins des espèces indicatrices pour la qualité II (QII) et des plantes de la clé de cartographie des herbages, aperçu des espèces cibles et des espèces caractéristiques les plus fréquentes dans l'agriculture.
- Exigences et conditions en matière d'exploitation des surfaces de promotion de la biodiversité (niveau de qualité I et II)
- Connaissances de base en agronomie, transmises par exemple dans le cours d'Agridea "Mieux comprendre l'agriculture".

Outre les 10 jours de cours, 3 exploitations seront conseillées de manière autonome (inclue relevés de terrains, évaluation et élaboration de propositions de valorisation), ce qui implique entre 1 et 2 jours de travail individuel supplémentaire par exploitation conseillée. Pour les participant-e-s intéressé-e-s, les cantons pilotes proposent un cours complémentaire d'une demi-journée sur les directives cantonales.

Avec le soutien financier de :



Kanton St.Gallen
Landwirtschaftsamt



Jeudi 06 mars 2025

08h45	Arrivée des participant-e-s café & croissants
09h15	Accueil, programme, objectifs, présentation des participant-e-s <i>Johanna Schoop, AGRIDEA</i> <i>Véronique Chevillat, FiBL</i>
10h15	Brève introduction à la méthode de conseil en biodiversité orienté sur les objectifs <i>Véronique Chevillat, FiBL</i>
10h30	Agriculture et biodiversité : historique <i>Pascale Cornuz, FiBL</i>
11h25	Pause
11h40	Qu'est-ce que la biodiversité ? <i>Véronique Chevillat, FiBL</i>
11h50	Etat de la biodiversité en Suisse et dans les zones cultivées <i>Regula Benz</i> Bases légales: PER, SPB, réseau, qualité paysage Objectifs de la PA et perspectives <i>Regula Benz</i>
12h30	Repas de midi
13h40	Biodiversité : quel est l'objectif ? <ul style="list-style-type: none">• Qu'est ce qui est nécessaire pour préserver et promouvoir la biodiversité ? <i>Véronique Chevillat, FiBL</i>
15h30	Petit jeu et pause
15h50	Promouvoir la biodiversité sur l'exploitation agricole de manière ciblée <ul style="list-style-type: none">• De la théorie à la pratique <i>Véronique Chevillat, FiBL</i>
16h35	Evaluation, prochaines étapes
16h50	Fin de la 1^{ère} journée de cours

Informations pratiques

Tarif du cours

- Tarif de cours CHF 1800.-

Les vacances journalières pour les modules en salle (repas de midi avec une boisson non alcoolisée, café, minéral, location de salle) qui se montent à CHF 300.- sont comprises dans le tarif du cours.

Coût supplémentaires

Vous payez directement sur place le repas du soir et la nuitée/petit déjeuner.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Inscription

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales d'AGRIDEA. Vous les trouvez sous https://www.agridea.ch/Termes_et_conditions/

Informations

+41 (0)21 619 44 06
cours@agridea.ch

Désinscription

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.- sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux frais d'inscription.

Mardi 18 mars 2025

08h30	Arrivée des participant-e-s
09h00	Accueil, programme, objectifs, présentation de l'exploitation <i>Johanna Schoop, AGRIDEA</i> <i>Jean-Yves Billaud, agriculteur</i>
09h20	Bases de la politique agricole, enregistrements et labels <i>Nicolas Bezençon, AGRIDEA</i>
10h20	Conditions-cadres de l'agriculture suisse. <i>Pascal Olivier, Bio Suisse</i>
10h30	Production et promotion de la biodiversité : sources de conflits <ul style="list-style-type: none">• Bases des grandes cultures : cultures, mécanisation, assolement, protection du sol, protection des plantes et liens avec la promotion de la biodiversité.• Pause entre deux.
11h30	<ul style="list-style-type: none">• Bases de la culture fourragère : exploitation des prairies, mécanisation, intensité de l'exploitation et de l'affouragement, et liens avec la promotion de la biodiversité. <i>Pascal Olivier, Bio Suisse</i>
12h15	Repas de midi
13h15	Transfert de la théorie en pratique <ul style="list-style-type: none">• Visite d'une exploitation. <i>Jean-Yves Billaud, agriculteur</i>
14h20	Documents d'exploitation et bilan de fumure <ul style="list-style-type: none">• Théorie et exercice. <i>Véronique Chevillat, FiBL et Pascal Olivier, Bio Suisse</i>
15h05	Pause
15h25	Rentabilité des surfaces de promotion de la biodiversité <i>Pascal Olivier, Bio Suisse</i>
15h45	Système des points IP-SUISSE, Bio Suisse et devoirs <i>Véronique Chevillat, FiBL</i>
16h45	Evaluation, prochaines étapes <i>Johanna Schoop, AGRIDEA</i>
17h00	Fin de la 2^{ème} journée de cours